



Formation "initiateurs mobilité vélo"

du lundi 4 avril au mercredi 6 avril 2016

Contexte

Les déplacements à vélo en milieu urbain sont actuellement dans une phase de forte croissance.

Ce développement entraîne des besoins de formation à la pratique auprès de publics divers.

De plus en plus d'acteurs impliqués par cette thématique souhaitent aujourd'hui professionnaliser leur démarche et améliorer ainsi la qualité de transmission de ces compétences. C'est pourquoi dans le cadre de la création d'un référentiel national établi par l'instance de coordination (FFCT, FUB, MCF, CVTC) "Apprentissage de la mobilité à vélo", il nous semble important de proposer cette action pour le "grand Bordeaux".

Vous êtes éducateur, animateur, bénévole... vous souhaitez développer l'apprentissage du vélo en ville comme moyen de déplacement au quotidien, vous souhaitez diversifier les activités de votre structure ?

Vélo-Cité vous propose d'acquérir les compétences d'Initiateur Mobilité à Vélo (IMV).

Organisme de formation :

Association Vélo-Cité 16, rue Ausone 33 000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 / bordeaux@fubicy.org

L'association Vélo-Cité créée en 1980, agit pour la promotion et la défense du cycliste urbain sur le territoire de Bordeaux Métropole. Notre structure promeut l'utilisation du vélo en ville et agit pour faciliter les déplacements des cyclistes, notre expertise est reconnue par les institutions, notamment en terme d'aménagements urbains et depuis 2008 pour apprendre aux adultes à faire du vélo en ville.

Agréée organisme de formation / Préfecture de la Gironde / n°72 33 09768 33

Objectif général :

Acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement et de conseil des déplacements à vélo auprès de différents publics.

Objectifs opérationnels :

Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette.

Encadrer un groupe à vélo

Connaître les réglages base du vélo ainsi que les équipements adaptés et savoir transmettre ces connaissances

IMPORTANT

Vélo-Cité se réserve le droit de prioriser les inscriptions pour les associatifs FUB, et les animateurs de centres sociaux et d'animation. Tout autre organisme tel commerces, auto-entrepreneurs, ou tout acteur du vélo à visée marchande n'est pas prioritaire.



Programme de la formation d'après le référentiel national (24h) :

Descriptif

- **Acteurs et publics**

Connaissance des acteurs de la mobilité à vélo
Identification, besoin et adaptation de sa pédagogie aux différents publics

- **Vélo et commencer à rouler**

Connaissance du vélo de ses équipements et accessoires
Connaissance de réparation et d'entretien basique du vélo
Connaissance de la maîtrise du vélo, conduite et contrôle de sa vitesse

- **Sécurité**

Connaissance de la réglementation "Code de la route" spécifique au vélo.

- **Préparation et déplacement**

Savoir lire un plan pour s'orienter et suivre un parcours
Connaissance sur la conduite de séance en sécurité
Connaissance des situations particulières et des bons réflexes
Savoir réagir correctement en cas d'accident

- **Evaluation**

Savoir évaluer sa pratique
Savoir évaluer un apprenant en début, milieu et fin d'initiation

- **Délivrance de l'attestation**

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue du stage sous les conditions suivantes :

- ➔ Présence et participation aux temps de formation
- ➔ Réussite au QCM
- ➔ Attitude durant les temps pratique avec mise en situation lors d'une vraie vélo-école (constatation de non mise en danger des publics, stagiaires et encadrants)

Supports pédagogiques :

Référentiel national IMV
MOBIVÉLO, jeu pédagogique d'études de cas
FUB, publications et supports de communication
VÉLO-CITÉ, vidéos, liens et supports pédagogiques

Moyens :

Salle de formation, matériel et outils pédagogiques,
matériel informatique
Vélos, accessoires et outillage
Agglomération urbaine et aménagements cyclables (mise en situation)
Intervenants qualifiés (brevet d'état, diplôme d'état :
DEJEPS, BPJEPS, FIMV, BAFA)



Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Etre usager de la bicyclette au quotidien

Avoir 18 ans au premier jour de la formation

De préférence associatifs FUB, animateurs de centres sociaux et d'animation. Tout autre organisme tel commerces, auto-entrepreneurs, ou tout acteur du vélo à visée marchande n'est pas prioritaire.

Organisation de l'action de formation :

La formation aura lieu du lundi 4 avril au 6 avril 2016 de 9h à 18h.

Elle est organisée pour un effectif de 12 stagiaires maximum

Formateurs :

Muriel Sola-Ribeiro, directrice de Vélo-Cité

Titulaire du BPJEPS, Muriel Sola-Ribeiro coordonne depuis 8 ans les actions de l'association Vélo-Cité. Elle a créé, mis en oeuvre et développé la Vélo-école de l'association.

François Nora, Chargé d'animation de Vélo-Cité

Titulaire du DEJEPS, du BEESAPT et professionnel de l'animation socio-culturelle, François Nora a en charge l'action Vélo-Ecole de l'association Vélo-Cité.

Christian Padou, membre du Conseil d'administration de Vélo-Cité

Educateur spécialisé retraité, intervenant de la Vélo-Ecole depuis 2012.

Frais pédagogiques :

- **450 €** pour les salariés sous convention de formation professionnelle (CPD ex DIF, renseignements à prendre auprès de votre OPCA, pensez à créer votre compte CPF, obligation légale depuis le 1er janvier 2015)
- **300 €** pour les bénévoles adhérents d'une association FUB (sur attestation) et à jour de cotisation

Frais annexes :

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant.

Possibilité d'être logé chez l'habitant (adhérents de Vélo-Cité) sur demande et selon disponibilité.

Auberge de Jeunesse de Bordeaux

22, Cours Barbey / 33800 BORDEAUX / 05 56 33 00 70

Date limite d'inscription :

18 mars 2015

Nombre de places limité à 12 stagiaires maximum. Formation assurée dès 8 stagiaires.

Inscription validée à réception du bulletin d'inscription et du règlement par chèque à retourner à :

Association Vélo-Cité

16, rue Ausone

33000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 / bordeaux@fubicy.org

Interruption du stage :

Toute annulation doit être faite par écrit. En cas de désistement après le 18 mars 2016, une retenue de 100 euros sera effectuée par participant. À moins de 48h du démarrage de la formation, la totalité des frais pédagogiques sera due.



Bulletin d'inscription

Formation d'Initiateurs Mobilité Vélo

à Bordeaux, du lundi 4 avril au mercredi 6 avril 2016

Nom :

Prénom :

Fonction :

Structure de référence (asso FUB / centre d'animation, service Jeunesse, Vie associative... :

Etes-vous adhérent FUB : oui non Etes-vous : salarié bénévole

Adresse :

CP :

Ville :

courriel :

téléphone :

Je participe à la formation de formateurs d'Initiateurs Mobilité Vélo du 4 avril au 6 avril 2016 (3 jours / 24h).

Frais pédagogiques :

- 450 € prix net de taxes salariés ou agents
- 300 € prix net de taxes Bénévoles, particuliers
- Je réserve un vélo (prêt gratuit)
- Je souhaite être hébergé chez un adhérent Vélo-Cité
- Je m'occupe personnellement de mon hébergement

Bulletin à retourner avant le 18 mars 2016 :

> par courrier : Vélo-Cité 16, rue Ausone 33000 Bordeaux

> par courriel : bordeaux@fubicy.org

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de Vélo-Cité
- Par virement (envoi RIB Vélo-Cité sur demande)

Signature et cachet de la structure et du stagiaire :